

Ecole La clef des champs
34, grande rue
38080 Four
04 74 92 71 26

Compte rendu du Conseil d'Ecole du mardi 04 juin 2019

Présents : Parents : M^{mes} Fayard, Treyner. M^{rs} Cotte, Desperrier, Jambot.

Enseignantes : M^{mes} Bossy, Ceux, Couturier, Lombard, Meynier, Nicolas, Sybille, Teyssier

ATSEM : M^{me} Jas

Représentants Mairie : M^{mes} Brun, Magnard

DDEN : M^{me} Lhopital

Excusée : IEN : M^{me} Bichet

1. Actions pédagogiques

Projet d'école et des classes : bilan des actions prévues pour 2018 2019

Axe2 : Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen, éducatif, santé)

Education à la citoyenneté :

Tous les élèves ont bénéficié de la formation « Apprendre à porter secours » en fonction de leur niveau : une séance pour les maternelles et 2 séances pour les plus grands. L'équipe enseignante remercie chaleureusement M^r Chaya ainsi que ses collègues pompiers pour leur prestation bénévole de grande qualité auprès de nos élèves. Nous souhaiterions renouveler ce partenariat l'an prochain. Les parents d'élèves soulignent également l'intérêt des élèves pour ces interventions.

M^r le Maire est intervenu en classe de CM1/CM2 sur une séance pour parler des élections européennes.

Participation à la semaine de la presse :

Projet intéressant car des journaux ont été livrés à l'école. Par contre, par manque de temps, les enseignantes ne sont pas allées à fond dans ce projet.

Spectacles CAPI :

Toutes les classes ont assisté à un spectacle qui a donné dans l'ensemble satisfaction. Un bémol pour les classes de CE2/CM1 et CE1/CE2 pour lesquelles les élèves ont trouvé le spectacle répétitif sans avoir la capacité peut-être de se rendre compte de la performance artistique des artistes. Un retour sur ces spectacles est systématiquement fait auprès du théâtre par les enseignantes.

Participation au PNI :

Tous les élèves ont voté. Nous remercions les bibliothécaires de la CAPI pour la bonne organisation du vote.

Projets sportifs :

La natation prendra fin mi juin pour les 3 classes concernées. Des progrès sont à noter pour l'ensemble des élèves.

Le courseton s'est déroulé le 28 mai. Dans l'ensemble, petits et grands ont fait le maximum pour donner le meilleur d'eux-mêmes et nous les félicitons.

Projet culturel :

A chaque période, les classes ont travaillé sur un projet artistique commun avec un thème par période donnant lieu à un regroupement ou une exposition. Nous terminerons l'année par le thème des 5 sens.

Toutes les classes sont allées ou iront au Musée de Bourgoin (ateliers conte, cadre imprimé, exposition textile) dans le but de découvrir les richesses du patrimoine culturel local.

En cette fin d'année, la poursuite de découverte du patrimoine local se poursuivra.

-les maternelles, les GS/CP et les CP/CE1 se rendront au musée de la vie rurale à St Quentin Fallavier le 11 ou 14 juin.

-les 2 classes CE2/CM1 et CM1/CM2 iront à pied au château de St Quentin Fallavier et pourront s'initier à l'architecture ou à la danse médiévale le 18 juin.

-les CE1/CE2 visiteront le musée Gadagne le 28 juin.

Education à la santé :

M^{me} Bruno, infirmière scolaire, interviendra auprès des CM2 sur le thème de la puberté début juillet.

Axe 3 : Prise en compte de la difficulté scolaire

3 stages de réussite éducative seront organisés cette année. Ils permettront à une vingtaine de CM1, CM2 de travailler en mathématiques et en français afin de renforcer leurs acquis dans ces domaines.

Les APC ont pris fin ce soir.

Axe 4 : Relation avec les familles, partenariat

A de nombreuses reprises, dans toutes les classes, les parents ont pu participer à des ateliers avec les enfants et ont assisté ou pourront assister à des prestations de leurs enfants et ce dans différents domaines :

-Maternelle : 2 décloisonnements créatifs (le dernier pour la fête des parents)

-CE2/CM1 et CM1/CM2 : arts visuels : créer à partir de déchets pour amorcer le travail sur le tri des déchets avec le SMND.

-CP/CE1 : ateliers cuisine

-du CE1 au CM2 : gestes de premiers secours

-GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 : accompagnement à la piscine

-pour toutes les classes : courseton et accompagnement lors des différentes sorties

Les enseignantes remercient chaleureusement tous les parents pour leur participation.

Alimentation du site Webecoles :

Il s'est fait sur le temps des APC. La connexion WIFI est toujours problématique pour travailler en direct.

Pour répondre à la remarque des parents, les rendez-vous individuels programmés en maternelle, GS/CP et CP/CE1 sont au bon vouloir des enseignants et ne sont pas obligatoires.

Pour les autres classes, ces rendez-vous existent aussi mais ne sont pas programmés de manière systématique. La Directrice rappelle que les parents peuvent se manifester auprès des enseignantes pour obtenir un rendez-vous s'ils le souhaitent et que celui-ci sera toujours effectif.

Les enseignantes ont également travaillé avec M^{me} Magnard afin d'harmoniser le règlement des temps périscolaires avec celui des temps de récréation de l'école. Ce nouveau règlement entrera en vigueur dès la rentrée. Une réunion avec les parents délégués est programmée pour leur présenter les modifications.

2. Vie de l'école

Fête de l'école :

Elle sera organisée en partenariat avec le SOU et aura lieu pour rappel le 14 juin de 18h00 à 20h00.

Nous remercions déjà tous les parents qui souhaitent s'impliquer et espérons que celle-ci sera un moment festif et convivial. Les bénéficiaires seront cette année partager par l'école et le SOU.

Coopérative scolaire :

Elle dispose actuellement de 2100 euros.

La vente des photos et objets dérivés a permis un bénéfice de 1600 €.

Les dépenses réalisées concernent l'achat de fournitures pour les ateliers de la fête des parents pour un montant de 100 euros. Les enseignantes de maternelle remercient les parents qui ont fait des dons de matériel pour ces ateliers réduisant ainsi les dépenses.

Rentrée 2019 :

A ce jour, nous attendons :

22 PS, 27 MS, 27 GS : 76 maternelles

23 CP, 25 CE1, 24 CE2, 26 CM1, 23 CM2 : 121 élémentaires

Le total est de 197 élèves (l'an dernier 181 à la même période) ; la moyenne par classe est de 28,14.

La Directrice et l'IEN sont en vigilance orange et surveillent de très près ces effectifs. L'ouverture d'une huitième classe serait envisageable. Les parents délégués vont prendre contact avec l'IEN.

3. Les partenaires

La municipalité :

M^{me} Brun précise que si la huitième classe devait ouvrir, elle serait installée dans la salle actuelle du Périscolaire.

Concernant les travaux, la partie école est terminée. Depuis fin avril, le parking et la cour sont en cours d'aménagement.

L'aire de jeux a été enlevée car elle gênait et de plus le revêtement était dégradé. Pour l'instant, sa réinstallation est en cours de réflexion (coût du revêtement 5000 euros)

Des traçages de jeu au sol seront réalisés pendant l'été. L'espace réservé au foot sera dans la partie herbeuse.

La cour mesurera environ 1517 m².

Le nouveau parking sera doté de 54 places. Un sens de circulation est prévu. Un porte-vélos pour 10 vélos sera installé.

L'inauguration est prévue pour le samedi 14 septembre à 16h00.

En septembre, l'accès aux classes se fera pour tous par un portail donnant sur le parking. Cela signifie que les parents des maternelles traverseront la cour pour emmener leur enfant dans leur classe. Afin d'assurer la **sécurité** de tous, les poussettes ne seront pas admises dans l'enceinte de la cour.

Concernant les investissements, une cabane en bois pour ranger les jeux de cour des maternelles sera installée à côté de la rampe d'accès à la salle du Périscolaire. Les enseignantes envisagent d'installer un coin bibliothèque pour les petits dans l'espace ainsi libéré par tout ce matériel encombrant.

L'installation de 2 VPI aura lieu durant la prochaine année scolaire permettant ainsi d'équiper les classes de Mmes Ceux et Lombard. La subvention de 3450 euros évoquée lors du premier Conseil d'Ecole a été attribuée par l'Education Nationale. Un comité de pilotage doit se réunir pour en discuter. M^r Cotte trouve dommage que la subvention ne permette pas l'achat d'ordinateurs en bon état destinés aux élèves. M^r Jambot précise qu'il peut 'trouver' du matériel en état si besoin.

L'équipement de la tisanerie sera effectif à la rentrée.

L'achat de mobilier neuf pour la classe de CM1/CM2 est toujours prévu sauf si l'ouverture d'une huitième classe est annoncée. Il sera alors reporté.

Dans le dortoir, il y a un store ; du papier noir est effectivement collé sur la vitre pour obscurcir davantage le lieu.

Les enseignantes remercient la municipalité pour :

- les patères et les bancs installés vers la classe de GS/CP et CE1/CE2
- le tableau blanc en CE2/CM1
- les étagères en PS/MS/GS
- les 6 euros par enfant pour les sorties scolaires
- l'entretien et la remise en état du jardin
- l'installation de magnifiques jardinières dans la cour.

Le Périscolaire :

Les agents souhaiteraient que les mots notés par leur soin dans les cahiers de liaison des enfants soient lus et signés par les parents.

Les effectifs de fréquentation de la garderie et du self sont en hausse.

La garderie :

M^{me} Magnard indique que les heures de fin de garderie sont mieux respectées.

Les parents font remarquer qu'il y a beaucoup de bruit dans la salle de garderie. Ces nuisances sont dues au fait qu'une soixantaine d'enfants peuvent s'y trouver. Il semblerait que la salle de motricité était plus adaptée pour les accueillir même s'il n'y avait pas de tables ni de chaises pour jouer.

Pour terminer l'année, les enfants resteront à l'extérieur le soir s'il ne pleut pas afin de palier la problématique sonore.

Le projet d'étude surveillée sera réétudié en septembre s'il n'y a pas d'ouverture de la huitième classe.

Les parents remercient le personnel de la médiathèque pour l'heure du conte ouverte aux enfants de la garderie. M^{me} Jas précise que les parents doivent penser à inscrire leurs enfants pour en bénéficier.

La cantine :

M^{me} Magnard indique que certains petits de maternelle ont dégradé les tables en jouant avec leur couteau. Il est fort possible que ce matériel ne soit plus mis à leur disposition si ce comportement perdure.

Association de parents : le Sou

Les enseignantes remercient chaleureusement le Sou des écoles pour ses actions et souhaitent vivement que l'association perdure pour les enfants. Nous nous permettons de rappeler que l'investissement des parents est primordial pour sa pérennité.

4 Les questions des parents

Concernant les problèmes rencontrés par les enfants, M^{me} Lombard réprecise : A chaque fois qu'un enfant rencontre un problème avec un autre, il doit en référer à un adulte qui règle ce problème. Les adultes de l'école sont à l'écoute et font du mieux qu'ils peuvent pour régler les différends. Si un enfant pense qu'il n'a pas été écouté et s'en plaint à son parent, ce dernier se doit de rencontrer l'enseignante ou l'adulte pour en discuter pour éviter tout malentendu.

Concernant la collecte des adresses email des familles, M^{me} Lombard demande aux parents délégués de faire passer un mot (conjointement avec le SOU) pour les collecter dès la rentrée.

Les parents remercient particulièrement Nadine pour son professionnalisme auprès des enfants notamment sur le temps de sieste.

Le Conseil d'école prend fin à 20h36.

La Directrice remercie tous les participants.